L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 29 AVRIL 1892.

Concert vocal et instrumental.

Nous disions récemment à nos lecteurs que les élèves de Mme Corinne Nott projetaient de lui offrir, en gage de reconnaissance et d'affection, un Concert vocal et instrumental.

Ce concert aura lieu à la Salle Grunewald, et la date en est fixée à mercredi prochain 4 mai.

Nous reparlerons de cette soirée bénéficiaire, dont le programme n'est pas encore complètement arrêté.

Soirée musicale.

Nous avons eu le plaisir d'entendre hier quelques unes des Elèves de Mme Charles Boudousquié, l'une des sommités de l'enseignement musical aux Etats-Unis. De charmantes voix étaient là et chacune d'elles attestant par la façon dont elle est posée, traitée l'excellence de la méthode de leur Professeur.

Cette soirée dont nous parlerons prochainement, s'est donnée dans les élégants salons de Mme P. G. Gibert.

La Poupée Modèle.

Cette publication parisienne bi-mensuelle est toute mignonne, comme l'indique son titre. Avec sa gracieuse couverture rose et son gentil frontispice, il est tout d'abord engageant pour les enfants, les petites filles auxquelles il est destiné. Il a comme des apparences de joujou.

Et en effet quand la fillette l'a parcouru ; quand elle est allée d'un bout à l'autre des matières à lire ; quand elle s'est amusée à regarder modèles de broderies, patrons, indications de travaux à l'aiguille, gravures coloriées, véritables tableautins qui sont là, l'enfant s'empresse de porter la livraison aimée à sa mère.

Et celle-ci reconnaitra tôt que la *Poupée Modèle* est pour intéresser aussi les grands. Il est là des pages de prose et de poésie, qui ont certainement leur valeur ; sans compter qu'au moyen des patrons, des modèles, des gravures illustrées que nous venons de dire, on peut confectionner, et d'une façon économique, bien des objets de toilette, ou autre utilité pour les bébés et également pour ceux qui sont plus avancés en âge.

Sous ce rapport ceux qui composent *la Poupée Modèle* se montrent très ingénieux et à chaque numéro.

Celui du 15 avril ne le cède sous aucun rapport à ceux qui l'ont précédé. En voici le sommaire : *Cabriole*, par J. Colomb ; *Le Gourmand*, poésie par Auguste Sanlière ; *Turquoise*, conte de fées, par M. T. ; *Explications*, par la Vieille Poupée ; *Tableau parlant ; Devinettes et leurs explications ; Recettes pour goûters ou dinettes ; Un Conseil par Mois ; Explication des annexes.*

Ces dernières se composent d'une *Planche rose* ; d'une *Impression sur étoffe* (pantalon pour grand bébé) ; et de *Figurines à habiller.*—Bureaux : Paris, 48 rue Vivienne, 15 francs par an.

L'affaire Gaubert, en France.

On écrit, de Perpignan, le 7 avril :

La Cour d'assises des Pyrénées-Orientales vient de juger un jeune vaurien—Jean Gaubert, âgé de vingt ans—accusé d'avoir commis, dans l'intervalle de cinq jours, un assassinat et un fratricide.

Le 9 novembre dernier, un vieux boucher de Sorède, canton d'Argelès-sur-Mer, nommé Pierre Estève, était trouvé, au matin, dans sa boutique, étendu mort sur le parquet, la tête fracassée. Tous les meubles avaient été fracturés et fouillés, les poches de la victime elle-même avaient été visitées, le boucher ayant la réputation de porter sur lui toutes les sommes dont il pouvait disposer pour ses achats.

Estève, âgé de soixante-dix ans, vivait seul. On savait, dans le pays, qu'il se livrait à un commerce louche, et recevait, la nuit, des visites mystérieuses de gens qui lui amenaient soit des agneaux, soit des chevaux volés aux propriétaires de la région, et qu'il achetait à vil prix des moutons espagnols amenés en contrebande, ce qui était facile, étant donné le peu de distance qui sépare le village de Sorède de la frontière espagnole.

La première enquête sur le crime de Sorède, faite par le parquet de Céret, ne donna qu'un résultat négatif, mais quelques jours plus tard, un nouveau crime était commis dans la commune de Sorède.

Le 14 novembre, dans la nuit, un incendie détruisait une meule de paille élevée sur l'aire de M. Malzac, à l'entrée du village. Le lendemain matin, lorsqu'on fouilla les décombres, on découvrit, avec stupéfaction, dans les débris de paille brûlée, un cadavre humain à moitié carbonisé. On crut, d'abord, que l'on se trouvait en présence de quelque vagabond qui, s'étant glissé dans la meule de paille, pour y passer la nuit, y avait, par inadvertance, mis le feu. Un examen plus attentif du cadavre fit découvrir que l'homme trouvé mort dans l'incendie, était un casseur de pierres assez mal famé—Louis Gaubert—qui couchait, d'habitude, dans un grenier abandonné, avec son frère Jean exerçant la même profession que lui. Les constatations médico-légales établirent, en outre, que Louis Gaubert avait reçu, sur la tête, ainsi qu'Estève, un coup d'une violence telle, que le crâne avait été perforé.

La réputation de Jean Gaubert étant plus mauvaise encore que celle de son frère, on le soupçonna d'avoir pu tremper, à la fois, dans les deux crimes qui mettaient le pays en émoi.

Les magistrats ayant appris que Jean Gaubert s'était livré, depuis l'assassinat d'Estève, à des dépenses exagérées, on l'arrêta ; il était encore porteur d'une somme dont il ne put expliquer la provenance. Une visite faite au grenier où dormaient les deux frères, amena, en outre, la découverte d'une large plaque de sang sur le parquet, et de vêtements également souillés de sang.

Incarcéré à la prison de Céret, Jean Gaubert, plus connu sous le sobriquet de Justot, commença par nier, avec énergie, avoir eu une part quelconque à l'un ou l'autre crime, mais, bientôt, il se décida à entrer dans la voie des aveux. Il reconnut avoir tué son frère, d'un coup d'un de ces maillets à manche flexible dont on se sert pour casser les cailloux, et qui ressemblent aux maillets qu'emploient les bouchers dans les abattoirs pour assommer les bœufs. Toutefois, il ajoutait n'avoir agi qu'en état de légitime défense.

"Mon frère — prétendit-il — m'avait avoué être l'auteur de l'assassinat du vieil Estève, et il m'avait même remis une partie du produit de son crime, mais craignant que je le dénonce, et voulant se débarrasser d'un confident qui pouvait devenir dangereux, il résolut de m'assassiner, à mon tour, dans le grenier où nous dormions le soir, après une légère querelle que nous eûmes, et dans laquelle je menaçai de le livrer. Le sachant homme à me tuer, dès que je le vis se ruer sur moi, j'empoignai un de nos marteaux de travail et je l'abattis à mes pieds ; puis, ne sachant comment me débarrasser de son cadavre, je le portais sur la meule de paille de M. Malzac à laquelle je mis le feu."

Une chose extraordinaire, c'est que Jean Gaubert, qui a l'air d'un enfant de quinze ans, malingre et mal venu, ait eu la force de transporter le cadavre de son frère sur ses épaules, sur un parcours de plusieurs centaines de mètres, et de descendre, avec son fardeau, l'échelle qui conduit à son grenier.

Il nie énergiquement avoir participé à l'assassinat d'Estève.

Ces débats, qui passionnaient au plus haut degré la population perpignanaise, se sont terminés mercredi soir.

Après réquisitoire de M. le procureur de la République Galzin, Me Sors a présenté la défense de Gaubert.

Au bout de deux heures de délibération, le jury a apporté un verdict affirmatif, avec des circonstances atténuantes.

Gaubert, qui, pendant tout le cours des débats, a fait preuve d'un rare cynisme, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Le public qui se pressait dans la salle d'audience, a accueilli par des huées vigoureuses ce verdict, que l'on s'accorde à trouver trop clément.

X.... lit le journal. Il y voit que M. Z., le vieux diplomate, vient de recevoir encore la grand-croix d'un ordre tout ce qu'il y a de plus exotique.

Et avec commisération :

—Quelle cruauté! Envoyer un crachat de plus à un homme aussi catarrheux.

Le peintre Rapinskoff montre à un ami son envoi au prochain Salon.

—Bizarre! fait celui-ci. Il n'y a que du rouge, du bleu et du blanc.

—C'est un sujet patriotique. Je n'ai voulu le peindre qu'avec des couleurs nationales!

Le comble de l'habileté pour un cordonnier :

Mettre des éperons aux bottes d'asperges.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 avril 1892.—Indications pour la Louisiane :Temps beau, plus frais, vents du nord.

Température du 28 avril 1892.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	74	21
Midi	88	28
3 P. M.	84	26
6 P. M.	80	24

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Thos Donahue à Mlle Nora Murphy.
Oscar Estopinal, Jr., à Mlle Octavia Robena.

Naissances.

Mme David Ricker, un garçon.
Mme L. D. Matthews, un garçon.
Mme L. Canauton, un garçon.
Mme H. J. Dauenhauer, une fille.
Mme W. H. Lockhart une fille.
Mme H. Walpen, un garçon.

Décès.

Geo. Boh, 41 ans, encoignure de la rue Tchoupitoulas et du boulevard de l'Exposition.
Marie Throville, 40 ans, encoignure des rues St-Pierre et Bourbon.
Robert Douglass, 30 heures, 599 1/2 rue St-Claude.
Viola Davis, 5 mois, encoignure des rues Zimple et Pin.
Mary Campbell, 68 ans, 200 rue Calliope.
André Johnson, 34 ans, Hopital de Marine des Etats-Unis.
John H. Laplace, 4 ans, 173 rue Orléans.
Mlle Blanche Leefe, — ans, 181 rue Champs Elysées.
C. A. Cruso, 2 mois, Promenade Carondelet entre les rues Dorgenois et Broad.
Eva Fohlman, 51 ans, encoignure des rues Indépendance et Villeré.
Mme E. Ramaudi, 24 ans, 476 rue Conti.
Lillian B M. Miller, 2 ans, rue White entre Bienville et Douane.
Mme E. Mitchell, 72 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Westley Smith, 46 ans, encoignure des rues Marigny et Prieur.
Lionel George, 4 mois, 123 rue Sud Franklin.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

L. Lozano à T. Bayne, un tiet borné par les rues Canal, Douane, St-Patrick et Olympia, $5,100.

C. Berges à C. Colerain, un terrain borné par les rues Gayoso, Gravier, Commune et Dupré, $50.

Mme J. Richards à R. Carter, trois terrains bornés par les rues Laurel, Patton, Webster et Bloomingdale, $4,000.

Commissariat des Etats-Unis.—Le capitaine John Raymond, du steamship *City of Dallas*, a comparu hier devant la Commission des Etats-Unis, sous l'accusation d'avoir amené des étrangers sans la permission du commissaire d'émigration. Il a été mis sous caution de $500.

Cour de Circuit.—Western Bank, de Louisville, contre W. H. Byrnes, Jugement renvoyé.

Cour Civile de District.—Les successions de Peter Mysing et And. Frey, sont ouvertes.

Mme Martha Winn contre J. C. Becker en $2 000 de dommages.

J. H. Wiendahl contre A. Mantina, pour $140.

Un bill dangereux.

La Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans vient d'appeler l'attention sur une mesure extrêmement grave dont le Congrès a été saisi. Il s'agit d'un bill présenté par M. Hatch et qui tend à aggraver sans nécessité les opérations dans le commerce du coton.

Le projet de loi exige que pour mettre du coton en vente il faut d'abord le posséder de bonne foi en toute propriété ; il faut en outre faire la preuve de ce titre de propriété, si le collecteur du Revenu intérieur des Etats-Unis le demande, et si cette preuve n'est pas faite la partie en défaut sera passible d'une pénalité de $1,000, indépendamment de la prison et de l'amende.

Pour vendre du coton, comme ci-dessus, il faudra en outre se munir d'une licence, présenter, à des époques réglées, un état des affaires que l'on fait, se soumettre à d'autres réglementations vexatoires, etc.

Toutes ces entraves frapperont aussi l'acheteur s'il ne prouve le titre de propriété de son vendeur.

Nous omettons d'autres détails qui rembrunissent le tableau. Le tout serait de nature à tuer ce que nous appelons ici le commerce des *futurs* et à rendre impossible le chargement direct à bord, pour un port quelconque, de cotons venant des plantations,—ce que l'on appelle le *free on board.*

Il paraît que le bill est bien appuyé au Congrès par des membres qui ne se rendent pas parfaitement compte de sa portée.

Le *Cotton Exchange* de notre ville appelle sur ces faits l'attention immédiate des parties intéressées et les adjure d'écrire à leurs représentants à Washington pour faire avorter, si c'est possible, une mesure qui menace sérieusement les grands marchés de coton du Sud.

Réunion des docteurs.—Les docteurs qui sont réunis en ce moment en séance annuelle au Tulane Hall, ont admis comme membres de leur association MM. Drs. Wm. Schleppegrell, Nouvelle-Orléans ; A. E. Simonton, paroisse Vernon ; A. Grube, Dr. Grooes, Dockport, paroisse Madison ; J. Steger, Mound, paroisse Madison ; L. F. Donaldson, Bonnet Carré, paroisse St-Jacques ; D. H. Strongfield, Palestine, Texas ; W. M. Thompson, Opelousas ; O. Gaudet, St Patrick, paroisse St-Jacques, et O. Huard, Bonnet Carré.

Plusieurs travaux ont été lus, notamment un résumé d'expériences et d'observations sur l'hydrophobie par le Dr. Archinard.

Aliénés.—Le coroner, M. Y. R. Lemonnier va envoyer prochainement à Jackson les derniers aliénés qui restent à la charge de la ville, et dont voici la liste :

Dietrich Leefman, Henry Jurgens, Henry Imweldo, Chas. Vollemers, Geo. W Lacy, Henry Bargmann, James Newbill, Bernard Esquire, Stephen Porbes, Jr, Ogden W. Manning, Sidney E. Lovlin, Wm Hunter, Louis Decoud, Thos. Williams, Mme Pierre Houlp, Constance Guerin, Philomène Judice, Josephine Perchall, Louise Skinner, Mary Joseph, Della Cambell, Betsy Baldwin, Charlotte C. Kennedy.

Grève de tonneliers.—Les ouvriers employés à la fabrique de tonneaux de M. G. Albers, 38 et 40 rue Montégut, qui depuis plusieurs jours ont quitté le travail pour protester contre une réduction de salaire, persistent dans leurs demandes.

M. Albers leur offre pendant l'été 23 cents par baril, et ils exigent 25 cents. Ils font de 10 à 15 barils par jour, selon qu'ils sont plus ou moins habiles et attentifs à leur travail.

Les levées.—Le Jury de Police de Vidalia a envoyé à M. Boatner, représentant au Congrès, un télégramme lui annonçant que le fleuve est menaçant, que les levées sont en danger et qu'il n'a été voté aucune subvention pour leur réparation.

Le président de la Commission du Mississippi, M. Comstock, aussitôt prévenu par M. Boatner, a donné l'ordre de transférer au crédit du Bassin du Tensas, pour la protection des levées, la somme de $5,000.

Les ingénieurs d'Etat n'ont, jusqu'ici, aucune sérieuse appréhension.

Déraillement.—Mercredi soir, à 9 heures, un train de l'Illinois Central, chargé de douves, a déraillé à 1 1/2 mille en deçà de Kennerville. Le train se composait de 14 wagons dont six, avec la locomotive ont été démolis. La cause de l'accident est une vache qui a été heurtée par la locomotive dont le chasse-bœufs ne se trouvait plus en avant, par suite d'une manœuvre rendue nécessaire par l'absence de plaque tournante.

En outre le mécanicien qui faisait machine en arrière ne pouvait plus aussi bien surveiller la voie.

Trois hommes de couleur ont été tués et plusieurs blessés. La voie étant couverte de débris, la compagnie a dû faire usage de la ligne du Mississippi Valley jusqu'à Kennerville.

Noyé.—Le corps de Jacob Steeb, âgé de 30 ans, qui s'est noyé le 23 courant dans le lac Salvador, a été retrouvé et transporté chez M. Schopp, entrepreneur de pompes funèbres, avenue Louisiane, près Magasin.

Le corps du défunt a de là été transporté chez ses parents, qui habitent le No 94 de la rue Neuvième.

AFFAIRE DESCHAMPS.

Après avoir occupé l'opinion publique depuis l'exécution de Philippe Baker, l'affaire Deschamps vient enfin de recevoir une solution défavorable au condamné.

Le lieutenant gouverneur qui avait d'abord adressé à l'avocat-général Rogers une lettre recommandant la commutation de peine, a changé d'avis en prenant une connaissance plus complète des témoignages et en apprenant la nature de l'opinion publique, en ville.

Il a en conséquence adressé hier à M. Rogers la lettre suivante :

NLLE-ORLÉANS, 28 avril 1892.

A l'Hon. F. T. Nicholls, Gouverneur de la Louisiane :

Monsieur,

L'affaire Deschamps a déjà été décidée d'après les témoignages, et la seule question qui nous reste à décider est celle de la non responsabilité du condamné par suite de son état mental.

Une commission de médecins le déclare monomane au sujet du magnétisme et de l'hypnotisme qui constitue une forme d'aliénation mentale.

Leur rapport est basé sur plusieurs examens.

Le Dr. Lemonnier qui s'est occupé de lui pendant trois ans ou plus, et l'a vu en diverses circonstances, et déclare d'après ses observations, qu'il est sain d'esprit et sait faire la différence entre le bien et le mal.

Il n'y avait chez lui aucune apparence d'aliénation mentale à l'époque du crime.

Je suis forcé de dire qu'à mon avis qu'il n'existe pas de preuves suffisantes pour faire naitre chez moi le doute au sujet de sa responsabilité et contrebalancer l'opinion générale qui le déclare sain d'esprit.

Il ne m'est pas suffisamment prouvé qu'un monomane de cette catégorie ne doive pas être regardé comme responsable de ses actes.

Si j'ai jamais exprimé une autre opinion, c'est parce que je n'avais qu'une connaissance imparfaite des faits, n'ayant pas lu les témoignages du Dr Lemonnier fournis au Board par le juge qui a présidé les débats.

Je sens que je ne puis pas m'interposer pour empêcher la loi de suivre son cours, à moins que je n'ai de sérieuses raisons pour le faire, et je refuse de faire aucune recommandation au sujet de cette affaire.

Respectueusement,

J. JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur.

La date de l'exécution n'a pas encore été fixée. Elle aura lieu probablement vendredi prochain.

Chute.—Hier matin à 8:30 heures les étudiants ont été appelés au No 469 de la rue Villeré pour donner leurs soins à Edmond Rain, un jeune nègre de 4 ans, qui en jouant, était tombé d'une fenêtre et s'était démis l'épaule droite.

Le feu.—Hier matin, à 3 h. 45, le feu a endommagé pour environ $150 le No 119 de la rue Patterson, à Alger, appartenant à M. Chas Serger, et assuré à la compagnie Germania pour $1,500.

Le No 117 qui appartient à Mme T. Paul, et est occupé par elle, a été endommagé pour $25.

Assurance à la même compagnie pour $1,000.

TRIBUNAUX COMIQUES.

LA COURONNE DE MARIÉE.

Que le lendemain de gros événements politiques ou financiers de bons esprits crient à une nation troublée ; Confiance! confiance! rien de mieux ; mais dans la vie privée, pousser le pareil cri aux oreilles de quelqu'un dont les intérêts sont compromis ou les sentiments froissés, ce serait prêcher dans le désert.

En matière conjugale, notamment, il y a deux espèces de confiance, l'une qui est sagesse, l'autre qui est simple jobarderie, et franchement quand Vézinal dit que celle ci eût été son cas, il n'a pas tout à fait tort.

Ce cas, il le racontera tout à l'heure au tribunal correctionnel, pour expliquer les voies de fait qu'il reproche à Brillette, son ex futur beau-frère. C'est vous dire qu'il était sur le point d'épouser la sœur de celui-ci ; il a tout rompu par une susceptibilité assez légitime ; de là les faits dont le tribunal est saisi.

M. LE PRÉSIDENT (*au prévenu*) —Vous reconnaissez avoir frappé Vézinal?

LE PRÉVENU.—D'abord, c'est venu dans la discussion, que M. Vézinal devait se marier avec ma sœur le surlendemain, dont les affiches, les invitations, les cadeaux, le repas commandé et les voitures, que tout était prêt, et puis qu'il lâche ma sœur et qu'il redemande même ses cadeaux ; que, dans toute la maison et le quartier, nous sommes des plastrons à blague, qu'on en rit à se tenir le ventre.

VÉZINAL.—Y a de quoi, en effet, que quand j'ai raconté ça à mes amis et connaissances, ils rigolaient tous comme des baleines. Car vraiment, elle est bien bonne : une jeune personne qui part deux jours avant son mariage, pour aller chercher sa couronne de fleurs d'oranger, chez ses amies qui sont fleuristes et qu'elle revient au bout de trois semaines.... mais avec sa couronne (*rires dans l'auditoire*), tenez ! v'là l'effet que ça produit partout et que M. Brillette est cause que ce sera dans les journaux, vu que je vois là des messieurs qui m'ont l'air d'être des journalistes.

LE PRÉVENU.—Je vous ai expliqué la chose.

VÉZINAL.—Oh!.... expliqué!.... figurez-vous, messieurs.... elle est bonne l'explication. Il me raconte qu'il y avait un nommé Bouchard qui était amoureux fou de ma future, qui voulait faire des scènes à la mairie, à l'église, me tuer, est-ce que je sais...., finalement, qu'ayant rencontré Mlle Augustine, il lui a dit tout ça, et les scènes, et qu'il me tuerait après.... alors que, pour empêcher ces malheurs-là, elle est restée trois semaines à le sermonner......

BRILLETTE.—Il ne s'est rien passé de mal.

VÉZINAL —Naturellement, puisqu'elle est revenue avec sa couronne. Mon président, je m'en rapporte à vous ainsi qu'à ces messieurs et la société : voyons, à moins d'être un cornichon superlatif, y a-t-il quelqu'un qui épouserait une demoiselle qui reste trois semaines à calmer un homme qui l'aime comme un fou ; seulement qu'il n'a pas le sou, tandis que moi, ayant un petit établissement et 6,000 francs qui ne doivent rien à personne, j'avais la préférence pour le mariage. C'est donc comme ça que j'ai voulu qu'on me rende au moins 300 francs de cadeaux que j'ai faits.

M. LE PRÉSIDENT.—C'est entendu.

VÉZINAL.—Non, ç'aurait été par trop serin.

Le tribunal condamne Brillette à six jours de prison.

VÉZINAL.—Il faut même qu'on m'ait cru bien imbécile, bien moule......

M. LE PRÉSIDENT.—Allons! retirez-vous!

JULES MOINAUX.

Chez le médecin :

—Croyez-vous, docteur, que fumer soit mauvais?

—Dame! voyez les cheminées, ce sont celles qui fument le moins qui vont le mieux.

Mme X... va voir une de ses amies mariée à un agent de change.

—Comment, chère belle, toujours à votre tapisserie?

—C'est pour mon mari, je lui brode un pouf.

—Pour la prochaine liquidation?

Un chevalier "tapeur" se présente chez Rapineau.

—Monsieur Rapineau est-il visible?

—Monsieur ne reçoit pas aujourd'hui, répond le valet de chambre.

—Ça m'est égal pourvu qu'il donne.

A la Bourse :

—Tiens, le petit un tel! Quelle morgue, quelle suffisance ; on croirait, à le voir, que c'est un homme arrivé!

—Dame! n'a-t-il pas fait son trou?

—Son trou? où ça?

—Dame! à la lune!

Depuis quelque temps, les coiffeurs de Soissons avaient manifesté l'intention de fermer boutique le dimanche, mais on se disait, dans cette ville célèbre par ses farineux : Ces gens-là se vantent.

Eh bien! non, lesdits coiffeurs viennent de mettre leur menace à exécution. Ils ont déclaré que c'était assez de raser leurs concitoyens six jours sur sept.

C'est même beaucoup.

DR. PRICE'S Cream Baking Powder.

En consommation dans des millions de familles. La première de toutes depuis 40 ans

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Président Carnot visite les personnes blessées par l'explosion au Café Véry.

Paris, 28 avril—Le Président Carnot a rendu visite hier aux personnes qui ont été blessées, lundi soir, lors de l'explosion au restaurant Véry. Des soins leur sont prodigués à l'hôpital St-Louis. M. Carnot a donné à la famille de M. Véry la somme de 1,000 francs, et à chacun des autres blessés 500 francs.

M. Loubet, ministre de l'intérieur, présentera à la Chambre des Députés un bill pour compenser les personnes qui ont été blessées et qui ont eu des dommages causés à leurs propriétés par ces explosions de dynamite.

Au cours d'une entrevue avec un représentant de la Presse Associée, M. Girard, le directeur du laboratoire municipal, a dit que les anarchistes sont plus dangereux qu'on ne le croit généralement.

Ils ont acquis une grande facilité dans la composition de leurs engins explosifs, et de cette façon il leur est facile de causer des dommages considérables à la propriété et tuer aussi nombre de personnes, malgré toutes les précautions que peut prendre la police.

Funérailles de William Astor.

Paris, 28 avril—Les funérailles de William Astor ont eu lieu aujourd'hui à l'église épiscopalienne américaine. La cérémonie était strictement privée.

Mme Astor et ses deux filles, Mmes J. Colman Drayton et Orme Wilson ainsi que trois de leurs amis étaient présents.

Mme Drayton accompagnera sa mère sur le steamer *La Bourgogne* qui transportera les restes de M. Astor à New York.

Rente française.—Banque de France.

Paris, 28 avril—Le trois pour cent est coté à 96 francs 82 1/2 centimes.

L'état hebdomadaire de la banque de France indique une augmentation de 11,225,000 francs en or et de 2,325,000 francs en argent.

Duel.

Bruxelles, 28 avril—Un autre duel a eu lieu mercredi dernier, qui a été la conséquence du duel Fox-Barrowe. Les deux adversaires étaient M. Harry Vane Millbank et un français, dont le nom n'est pas donné.

Voici ce qu'on dit à cet effet : Un duel a eu lieu à un endroit à deux milles d'Ostende et la cause a été une remarque faite par le français au sujet de l'incident Fox-Borrowe.

Le français a été blessé à la hanche. On ignore si la blessure est grave. L'affaire a été tenue secrète jusqu'au dernier moment, et même jusqu'ici on n'est pas au courant des détails.

Mesures de précaution pour empêcher les anarchistes français d'entrer en Allemagne.

Berlin, 28 avril—La frontière allemande est strictement gardée afin d'empêcher les anarchistes français d'entrer en Allemagne.

Acte barbare en Russie.

St-Pétersbourg, 28 avril—Les habitants du village de Tchesnopol, dans le gouvernement de Kieff, étaient très excités hier par la propagande rapide du stundisme dans cette ville.

Hier il s'est passé des choses dégradantes dans le village.

Les habitants du dit village appartenant à la foi orthodoxe ayant à leur tête les fonctionnaires du dit village ont fait une attaque sur les maisons occupées par les stundistes. Ils ont traîné ceux-ci dans la rue, et là, leur ont administré le knout ; les femmes et les jeunes filles n'ont pas été épargnées par ces misérables.

Mesures prises pour empêcher le vol de cartouches dans les fabriques de dynamite.

Vienne, 28 avril—Afin d'empêcher les ouvriers de voler des cartouches dans les fabriques de dynamite et de les vendre à bas prix, la police a donné l'ordre que toutes les personnes se servant de dynamite, devront se munir d'un certificat stipulant où celle-ci a été achetée.

Au cas où pareil certificat ne serait pas produit, la personne trouvée en défaut sera passible d'une pénalité très sévère.

Explosion d'une bombe dans une église à Monte Rotondo.

Rome, 28 avril—Une bombe a fait explosion aujourd'hui dans une église à Monte Rotondo, mais n'a causé que peu de dommages.

Une cartouche de dynamite a aussi fait explosion hier après-midi dans la maison d'une famille riche de Rome, causant peu de dommages. On a arrêté deux personnes soupçonnées de complicité dans cette dernière explosion.

Les journaux de Londres, de Berlin, de Vienne et de Madrid attaquent le jury dans l'affaire Ravachol.

Londres, 28 avril—Les journaux de Londres, de Berlin, de Vienne et de Madrid parlent avec dédain de la couardise du jury dans l'affaire Ravachol.

Le correspondant du *Times* à Paris envoie par le télégraphe un long commentaire conçu ainsi : "Monsieur Ravachol a conduit les procédures de la Cour d'Assises avec fermeté et modération. Il n'a pas voulu être trop rude avec le juge Gues, ni prendre aucun avantage injuste afin d'éluder les questions du juge le plus poli qui ait jamais présidé une cour."

Entrevue avec l'Hon. Erskine Mason Phelps.

Londres, 28 avril—L'Hon. Erskine Mason Phelps, de Chicago, qui a traversé Londres pour prendre aujourd'hui le steamer *Teutonic* à Liverpool, pour retourner aux Etats-Unis après un voyage autour du monde, a été *interviewed* par un représentant de la Presse Associée à l'hôtel Victor :

"Ce qui m'a plu le plus dans mes voyages, a-t-il dit, c'est la prépondérance dans l'Est de la race anglo-saxonne. Depuis San Francisco jusqu'aux côtes de l'Italie, après avoir traversé le Japon, la Chine et l'Inde—partout tout le monde parle l'anglais.

J'ai rencontré les représentants de World's Fair à Tokio, et sans nul doute nous aurons une grande exhibition du Japon et aussi de la Corée. Les japonais et les Coréens parlent avec enthousiasme du World's Fair. La seule chose que je regrette est, que les américains ne sont pas suffisamment représentés en Orient.

Toutes les banques sont entre les mains des Anglais, et la dernière grande maison américaine à Shanghai, celle de MM. Russell & Cie., n'existe plus.

Ils s'intéressent énormément dans l'Est à la question d'argent, parce qu'elle affecte leurs affaires de change partout.

M. Phelps est accompagné de Mme Phelps et de M. C. R. Cummings, le millionnaire de Chicago.

Le correspondant berlinois du Times.

Londres, 28 avril—Le correspondant du *Times*, à Berlin, faisant allusion à la rumeur que quand le marquis de Rudini, premier ministre italien, visitera Berlin il intimera que l'Italie ne pourra pas faire face à son budget militaire, dit qu'on rapporte que l'Autriche appuiera l'Italie dans sa demande pour une révision du Dreibund (triple alliance) ayant en vue une réduction simultanée des forces militaires.

L'Autriche désire la paix, afin de mettre à exécution son projet difficile et délicat de réforme monétaire.

Mme Nordica blessée dans une chute de voiture.

Londres, 28 avril—Mme Nordica, la chanteuse, a été grièvement blessée dans une chute de voiture qu'elle a faite hier.

Elle a été obligée de canceler ses engagements pendant quelques jours à la suite de cet accident.

La banque d'Angleterre.

Londres, 28 avril—La banque d'Angleterre a réduit hier son taux d'escompte de 2 1/2 pour cent à 2.

L'explorateur Henry M. Stanley.

Londres, 28 avril—L'explorateur Henry M. Stanley prendra un long congé pour se reposer en Angleterre. Il visitera après cela, sans nul doute, l'Afrique.

On dit qu'un poste important lui a été offert par le roi Léopold, et qu'il est probable qu'il l'acceptera.

L'affaire Deeming.

Melbourne, 28 avril—Le juge devant lequel M. Lyle a fait hier une demande d'ajournement du procès de Fred. Bailey Deeming, a refusé aujourd'hui d'acquiescer à la demande de l'avocat du prisonnier.

Aujourd'hui, le *Standard* écrit qu'il est à même d'annoncer, sans réserve, que Deeming a avoué à ses avocats et aux médecins qui l'ont examiné, qu'il a commis la plupart des crimes de Jacques l'éventreur (Jack the Ripper), dans le district White Chapel, à Londres.

Cet article du *Standard* a créé une grande sensation.

L'attitude du prisonnier quand il a été traduit aujourd'hui devant la cour criminelle centrale était tout à fait différente de celle qu'il avait à l'enquête.

Aujourd'hui Deeming était calme et abattu et avait l'air très désappointé quand le juge a décidé qu'il n'accorderait pas de nouveau délai et qu'il fallait plaider l'affaire immédiatement.

Après que le jury eut été choisi et les formalités usuelles remplies, le procureur général commença sa plaidoirie dans laquelle il a exposé avec force tous les faits se rapportant à l'assassinat de la femme du prisonnier.

Deeming écouta attentivement le discours du procureur général, ne faisant aucune attention à la foule qui affluait dans la cour, anxieuse de voir le criminel qui a tant fait parler de lui dans le monde entier, à cause de ses nombreux crimes.

WASHINGTON.

CONGRÈS.
Chambre.

Washington D. C., 28 avril—Peu de temps après l'ouverture de la session aujourd'hui, la Chambre avec le consentement unanime de ses membres, s'est formée en comité général sur le bill d'allocation consulaire et diplomatique.

Nominations présidentielles.

Washington, D. C., 28 avril—Le président a envoyé aujourd'hui au Sénat la nomination de M. T. Jefferson Coolidge, du Massachusetts, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en France.

Les Etats-Unis et l'Angleterre.

Washington, D. C., 28 avril—Il a été décidé que les ratifications du traité d'arbitrage relatif à la mer Behring, entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne seront échangées à Londres la semaine prochaine, et non à Washington, ainsi que cela avait d'abord été projeté.

Ce changement a été décidé afin d'expédier cet acte final des négociations.

L'Hon. Robert Lincoln, ministre des Etats-Unis en Angleterre, a été autorisé à agir au nom des Etats-Unis et Lord Salisbury au nom du gouvernement de Sa Majesté.

L'assistant secrétaire Grant.

Washington, D. C., 28 avril—L'assistant secrétaire Grant, représentera probablement le département de la guerre, à la cérémonie d'inauguration du nouveau pont le mois prochain à Memphis.

L'incendie d'hier à Philadelphie.

Philadelphie, 28 avril—C'est la quatrième fois, hier soir, que le site du Central Theatre a été visité par un incendie.

La première conflagration a eu lieu en 1861, quand plusieurs coryphées du corps de ballet ont péri dans les flammes.

En 1867, le dit théâtre a encore brûlé, et dans cet incendie onze personnes ont péri et un grand nombre blessées.

Le 24 mars 1888, le nouveau Central Theatre et l'International Comique, rue Samson, ont été détruits.

Philadelphie, 28 avril—La destruction du Grand Central Theatre, hier soir par un incendie, est plus désastreux dans ses résultats qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Six membres de la compagnie du "Devil's Auction" ont été ensevelis sous les murs de la bâtisse et un grand nombre de personnes ont été blessées et transportées à l'hôpital. Sept de celles-ci succomberont, croit on, à leurs blessures.

Voici les noms des membres de la troupe qui ont péri : Thomas Lorrella Groteau et sa femme ; Vincetl Chittel, première danseuse ; Mlle Francesca Conyers, Mlle Bolden, danseuse ; Wm. L. Brooke, acteur principal de la troupe.

Les blessés sont :

James Pigeon, 14 ans.
Amer Hincliffe, 16 ans.
Rand Hasson, 16 ans.
Albert Crumback, 16 ans.
Thomas Atchison, 37 ans.
Ralph Frazer, 16 ans.

La perte est évaluée maintenant à $1,000,000.

Philadelphie, 28 avril—Le colonel A. K. McClure, rédacteur du *Times*, a perdu dans l'incendie toute sa bibliothèque politique d'une valeur incalculable, qu'il collectionne depuis 50 ans et qu'on ne peut pas remplacer. Les pertes causées par l'incendie sont à peu près comme suit :

Central Theatre, $82,000. Costumes et décors du Devil's Auction et de la féerie des Douze Tentations $33,090 ; autres pertes $22,000.

Le *Times* évalue sa perte à environ $350,000, exclusivement de la perte de la librairie McClare.

Le propriétaire du *Times* dit que la bâtisse sera reconstruite immédiatement.

Mariage de l'ex-gouverneur Pinckney White et de Mme Mary McDonald Thomas.

Baltimore, Md., 28 avril—Le mariage de l'ex gouverneur et ex sénateur des Etats-Unis et de Mme Mary McDonald Thomas a eu lieu hier après midi.

Le canal de Panama.

New York, 28 avril—Un cablegramme de Panama au *Herald* dit :

Cent hommes intéressés dans le commerce des fruits ont attaqué, lundi soir, les barrières du canal, ont chassé les gardes, brisé les chaines et ont franchi le canal avec une flottille de produits pour charger le steamer *Oceana*, de Philadelphie.

Le gouvernement d'Etat a résolu de reconnaitre les droits de la compagnie du canal, et de stationner une force pour protéger les barrières, en attendant la décision du gouvernement central sur la question.

Nouvelles de San Salvador—La Diète Centrale Américaine.

New York, 28 avril—Un cablegramme de San Salvador au *Herald* annonce : La Diète centrale Américaine a adopté des résolutions déclarant qu'aucun des pays de l'Amérique Centrale n'interviendra dans les affaires domestiques d'un de ses voisins.

Tous troubles internationaux se régleront par arbitrage.

Si une république quelconque fait la guerre à une autre les autres trois républiques prendront les armes pour appuyer celle qui sera attaquée, afin de maintenir la paix à tous hasards.

Le ministre du Vénézuela reçoit une dépêche annonçant que la révolution a été supprimée dans cette République.

New-York, 28 avril—Le général Bolet Peraza, ministre vénézuélien a reçu la dépêche suivante :

Caracas, 28 avril.—Le ministre du Venezuela à Washington.—"La révolution a été supprimée partout.

La paix sera sous peu proclamée. Tous les rapports contraires sont envoyés par des révolutionnaires en banqueroute.

(Signé) LE PRÉSIDENT.

Convention républicaine d'Etat.

Albany, N. Y., 28 avril—A midi vingt minutes la convention a été appelée à l'ordre par M. Brookfield, chairman du comité central d'Etat.

M. Wm. A. Sutherland est nommé ensuite chairman temporaire de la Convention.

M. Whitelaw Rid a été ensuite choisi comme chairman permanent.

Violente tempête.

Indianapolis, Ind., 28 avril—Une dépêche spéciale de Valparaiso, Indiana, au journal *News* dit qu'une violente tempête a frappé cette ville hier soir vers 9 heures.

Plusieurs maisons ont été démolies.

La force du vent et la pluie ont éteint toutes les lumières électriques et la ville est restée dans une obscurité profonde.

Le général Lew Wallace.

Indianapolis, Ind., 28 avril—Le général Lew Wallace dit qu'il ne sera pas candidat aux fonctions de gouverneur sur le ticket républicain, et que si son nom est présenté à la convention ce sera sans son autorisation. Le général a ajouté qu'il n'ira pas à Minneapolis comme délégué de la Convention Nationale, mais qu'il promet d'y aller comme simple citoyen et de travailler pour la réélection de Harrison.

M. Bynum et l'ex-président Cleveland.

Indianapolis, Ind., 29 avril—Aujourd'hui au cours d'une entrevue M. Bynum a déclaré que les délégués de l'Indiana voteront pour M. Cleveland à la convention nationale de Chicago. Il a ajouté que pas un candidat dans l'ouest n'inspirera la confiance et stimulera les masses comme Grover Cleveland ; et si celui-ci est choisi comme candidat à la présidence il n'y a pas de doute que l'Indiana donnera une majorité démocratique à l'élection présidentielle.

Vente de la collection de tableaux Robertson.

New York, 28 avril—La vente de la collection de tableaux Robertson à la galerie d'art américaine s'est terminée aujourd'hui. La vente a réalisé $455,022.

QUE VEUT DIRE CELA?

Au cours du dernier mois, les immenses affaires de la King's Royal Germetuer Co. ont augmenté de plus de moitié ; et des ordres considérables lui viennent de partout. Le 20 février, I. L. Lyon & Cie, de la Nouvelle-Orléans lui ont donné une commande qu'ils ont payée comptant, de sept mille deux cents bouteilles à livrer de suite.

Cela veut dire :

1. Que lorsque des hommes comme le général Longstreet, le Général Turner, le Gouverneur Hubbard, le Colonel Avery, le Rév. W. G. E. Cunningham, le Rév. T. B. Hawthorne, et le Rév. Sam Jones font l'essai d'une médecine et en parlent de la façon la plus favorable, le peuple les croit.

2. Que le Germetuer a fait tout ce que ces plus ardents amis ont déclaré qu'il ferait.

3. Que le remède a triomphé de la Grippe, du Rhumatisme, de la Dyspepsie, de la débilité Nerveuse, de l'Insomnie, des affections de reins, de l'asthme, des maux d'été, des catarrhes dans tous les cas où l'essai en a été fait.

4. Que la découverte du Germetuer est la plus précieuse contribution de ce siècle à la science médicale.

Comme médecine de printemps, il n'a pas d'égal ; il fortifie l'estomac, facilite la digestion, tonifie le système, et ainsi donne santé et bonheur. Sous ce rapport nul remède ne lui peut être comparé.

Le Germetuer n'est pas un nauséabond composé ; mais aussi agréable à boire qu'un verre de limonade. Le malade l'aime et attend anxieusement l'heure de le prendre.

A vendre $1.00 la bouteille chez tous les pharmaciens.

—FABRIQUÉ PAR—

King's Royal Germetuer Co.,
ATLANTA. GEO.

Bureau de la Louisiana Tanning Company. 120 rue Sud Peters, Tannerie Promenade Carondelet, entre Hood et White. Nouvelle-Orléans, 28 avril 1892. Avis est par le présent donné qu'à une réunion spéciale du Bureau des Directeurs tenue au bureau de la compagnie ce 28ème jour d'avril 1892, à 1 30 heures P. M., la résolution suivante a été unanimement adoptée, à savoir :

Sur motion de John M. Coco il a été ordonné que la réunion générale de cette corporation soit tenue au bureau de la compagnie le premier jour de juin 1892, à midi, pour prendre en considération et aviser aux moyens de diriger une liquidation des affaires de cette corporation, et en cas qu'une dissolution soit décrétée, de choisir par la voie du scrutin trois commissaires qui liquideront ses affaires.

En conséquence, une réunion générale des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie le jour, la date et à l'heure comme il est spécifié dans la résolution ci dessus pour les causes également spécifiées.

A. CASAGNE Président.
A. B. LACOSTE Secrétaire.
29avril—29 à date.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:10am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:00pm
Vicksburg Ex. 5 35 pm	Vicksburg Ex. 8.10 am
Baton Rouge accommodation......10:00am	Baton Rouge accommodation......3:45pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 2 Fast Mail 7:45 am	No 4 Fast Ex. ...7:45 am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 6 Lim. Ex. ...7:20 pm
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Ex. ..7:20 pm	No 2 Fast Mail. 8:55 pm
No 9 Ex. dim...9:40 pm	No 10 Ex. dim...7:50am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger.......6:45pm	Passenger......7:00am
Chicago and St-Louis mail..........8:00am	Chicago and St-Louis mail..........6:00pm
Chic. limited ...7:30pm	Chic. limited...12:01pm
M. & K. C. ex..8:00am	M. & K. C. ex..6:00pm
Accommodation.9:15am	Accommodation 4:50pm
Excursion du dimanche......9:00pm	Excursion du dimanche...... 7:35am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express......8:15 am
Local 10:05am	Local..........3:30pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio express.........7:20pm	San Antonio express.........8:00am
California Ex. 11:20am	California Ex. ...5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2.50 pm	No 6 Fastline..8:45 am
No 5 Fastline.7:00 am	No 2 Limited......5:00pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

No 9..............7:45 pm	No 10..............8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7..............8:30 am	No 8..............3:30 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache....9:25 am	Pte-la-Hache..7:00 am
....4:15 pm	....5:00 pm
Shell Beach.....9:25 am	Shell Beach...7:00 am
....4:15 pm	....5:00pm

Dimanche.

Pte-la-Hache...9:25 am	Pte-la-Hache..7:15 am
....7:00 pm	....4:00pm
Shell Beach...9:25 am	Shell Beach...5:00 am
....7:00pm	....7:15 am
	....5:40pm

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais :

BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS, Nouvelle-Orléans, 4 février 1892.

Avis aux Capitaines de Navires.

Obstructions dangereuses à la navigation le long des côtes :

NOTE.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to the hour of going to press. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters of vessels passing in their vicinity.

Cross Rip lightship, E SE 1/2 E (magnetic), about 1/8 mile, in 10 fathoms. Sunken schooner *Lucy Jones* ; bell buoy with black and white vertical stripes. Feb. 11.

Barnegat, W 1/2 S, 8 miles. Sunken wreck in 12 fathoms, masts showing. Mar. 13.

Cape Henlopen light, NW ¼ W (magnetic) about 10 miles. Indian River Life-saving Station, W SW ¼ W (magnetic). Wreck buoy marking sunken barge *McClellan*. The buoy is in 10 fathoms, 50 feet E NE from the wreck. Mar. 11.

Winter Quarter Shoal lightship, S SW ½ W, about 13 miles. Sunken wreck, pole mast showing. Mar. 16.

Hog Island light, W NW (magnetic), about 7 miles. Sunken schooner, in 6 fathoms. Mar. 6.

Cove Point, SSE, 10 miles. Sunken wreck, topmast showing. Mar. 17.

Lat 32° 36', lon 77° 40', in 13 fathoms. Upright spar, probably attached to a sunken wreck. Mar. 16.

W. S. HUGHES, Lieut. U. S. N.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville ; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 30 AVRIL 1892

Donaldsonville—ALVIN, à 12 m
Bayou Lafourche—ST-JOHN, à 5 p m
Shreveport—C. E. SATTERLEE à 5 p m
St-Louis—CITY OF ST-LOUIS, à 5 p m

LUNDI, 2 MAI 1892.

Bayou Sara—WHISPER, à 5 p m
Port Barrow—MABEL COMEAUX, à 12 m
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 p m

Fleuve et rivières.

Memphis, 28 avril—Le fleuve a 34 pieds 2 pouces et stationnaire. Temps pluvieux. Pas d'arrivages ni de départs.

Caire, 28 avril—Le fleuve a 48 pieds 2 pouces et stationnaire. Temps pluvieux et frais.

St-Louis, 28 avril—Le fleuve a 34 pieds 6 pouces et baisse. Départ, City of New Orleans.

Les Passes

Port Eads, 28 avril, 6 p m—Vent du sud. Arrivés à 5 30 a m steamship norvégien Washington capitaine Sevensen de Bocas del Toro, steamship President Carazo capitaine Brown de Bluefields, steamship El Monte capitaine Quick de New York.

Départ steamship Whitney pour la Havane via les ports de la Floride. Breakwater pour Belize Kittie pour Anvers. Douglas Hill pour Anvers via Newport News, barque Concession pour Barcelone et goëlette Navesohan pour Mobile.

Marchés.

Paris, 28 avril—Les rentes 3 pour cent 96 francs 82 1/2c.

Londres, 28 avril, 4 p m.—Consols à la clôture 96 1/2 au comptant et 96 1/2 à terme.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 28 AVRIL 1892.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Daylight, Nesbitt, Pensacola, sur lest.
Goëlette Anna E Kranz, Perveres, Philadelphie.
Steamship (ang) Texan, Bertie, Liverpool.
Barque (ital) Aniello Galatola, Vettino, Salerne.
Steamship (norv) Nicaragua, Nicolaysen, Bluefields.
Steamship (am) Professor Morse, Gerchow, Ceiba, etc.

ARRIVÉS.

Steamship (norv) Washington, Sævensen, Bocas del Toro.
Steamship (ang) Ossian, ——, Marseille, sur lest.
Steamship (nic) Presidente Carazo, Bluefields, Nic.
Steamship (am) El Monte, Quick, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

Whisper, Campbell, Waterloo.
Lafourche, Charlet Thibodeaux.
City of St-Louis, Keith, St Louis.
Alvin, Aiken, Home Store.
Alice, Perkins, Hope Villa.
Neptune, Keena, Bas du fleuve.
Towboat Smoky City, McClure, Louisville, avec 10 chalands.
Towboat My Choice, McClelland, St-Louis, avec 5 barges.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Texan—7200 balles coton 15,000 boisseaux maïs en grenier et sargaison en transit.

SALERNE—par barque Aniello Galatola—2111 balles coton.

BLUEFIELDS—par steamship Nicaragua—2400 pieds bois de charpente.

Arrivages de produits.

WATERLOO—par steamer Whisper—16 balles coton 65 sacs graine coton 94 sacs riz brut 16 boucauts sucre 142 barils sirop 497 barils mélasse et fret assorti.

THIBODEAUX—par steamer Lafourche—8 boucauts sucre 8 barils mélasse et fret assorti.

ST-LOUIS—par steamer City of St-Louis—Fret assorti.

HOME STORE—par steamer Alvin—Fret assorti.

HOPE VILLA—par steamer Alice—1 balles coton 30 sacs graine coton et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—Fret assorti.

LOUISVILLE—par towboat Smoky City et chalands—240,000 boisseaux charbon.

ST-LOUIS—par towboat My Choice et barges—152,482 boisseaux maïs en grenier 33,951 boisseaux blé en grenier et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—Fret assorti.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—Fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—500 sacs farine graine coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—7 wagons farine graine coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—46 balles coton 69 boucauts tabac et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—34 balles coton et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1100 balles coton et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—223 sacs riz brut 225 barils vin et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship El Monte, Quick.......parti 22 avril
Steamship New Orleans, Betts....parti 28 avril
Steamship El Sol, Hawthorn.......parti 27 avril
Goëlette Chauncey E Burk, Townsend expédiée 28 avril

LIVERPOOL.

Steamship Inventor, Black..........parti 26 mars
Steamship Counsellor, Jones........parti 24 mars
Steamship Yucatan, Highton.........parti 2 avril
Steamship Explorer, Jones..........parti 7 avril
Steamship Darien, Wraka............parti 9 avril
Steamship Mexican, Bardo...........parti 7 avril
Steamship Orion, Long..............parti 15 avril
Steamship Fallow, Valmes...........parti 16 avril
Steamship Haytien, Jusia...........parti 22 avril
Steamship Floridian, Howell.........parti 21 avril
Steamship Engineer, Meade..........parti 21 avril

GRIMSBY.

Steamship Empire, Davis............parti 5 avril

MARYPORT.

Steamship Rydal Holme, ——.........parti 10 avril

ANVERS

Steamship Dupuy de Lome, Dechaille, parti 21 mars

MARSEILLE.

Barque Cornelia Rocco, Coressage...parti 30 mars

SOUTHAMPTON.

Barque Gosshen, Knippenberg......parti 18 avril

BARRY.

Steamship Inchdune, Halliwell......parti 5 avril

BREME.

Steamship Crown, Tindle............parti 12 avril

DARTMOUTH.

Steamship Clinton, Bewes...........parti 28 mars

TENERIFFE.

Steamship Aldersgate, Finney.......parti 9 avr

CARDIFF.

Steamship Glenbervie, ——..........parti 2 avril

GÊNES.

Barque Zeffiro, Palleraso..........partie 18 mars
Navire Elsie, Winters..............partie 24 mars
Steamship Picton, ——..............parti 6 avril
Steamship Glava, ——...............parti 15 avri

PALERME

Steamship Thomas Melville, Marwick parti 6 avril

LAS PALMAS

Steamship Iona, Crangton...........parti 21 avril

RIO DE JANEIRO.

Barque Crown Prince, Anderson.....partie 16 fév
Steamship Boscoll, ——.............parti 8 avril

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Aransas	Laid up	Alger
Accomac	Brême	rue 7e
Atlain	Liverpool	1er dist. 27
Asiatic Prince	Lisbonne, Gênes, Trieste	rue 7e
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Bendi	Havre	4e dist. 43
Costa Rican	Liverpool	1er dist. 37
City of Dallas	Puerto Cortes	3e dist. 30
Crane	Brême	Gretna
Dunedin	Gênes	3e dist. 27
Douglas Hill	U K or Continent	Elevator
Daylight	Pensacola	rue 4e
El Dorado	New York	Alger
Greetlands	Vera Cruz et Progreso	3e dist. 32
Glenfeld	U K or Continent	Elevator
Highland Prince	Hambourg	Gretna
Havre	Havre et Anvers	4e dist. 41
Daffenable	U K or Continent	Elevator
Katy	Rotterdam	Gretna
Kennett	U K or Continent	Elevator
Kingswell	Anvers	Southport
Laverock	U K or Continent	rue 7e
Marseille	Havre et Anvers	Southport
Nicaragua	Liverpool	Southport
Nicaragua	Bluefields	1er dist. 15
Orfordness	U K or Continent	Gretna
Professor Morse	Ceiba	1er dist. 14
Pearson	U K or Continent	rue de
Red Sea	Liverpool	4e dist. 45
Salisbury	U K or Continent	3e dist. 31
St Ivio	U K or Continent	Elevator
Steinhoft	Hambourg	3e dist. 26
Sacosa	Bluefields	1er dist. 14
S Oteri	....	1er dist. 13
Scaw Fell	Liverpool	Gretna
Saturnina	Liverpool	1er dist. 21
Texan	Liverpool	1er dist. 37
Teutonia	U K or Continent	1er dist. 21
Wm Cliff	Liverpool	1er dist. 38
Whitney	Havane	Alger
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger

NAVIRES.

Elsie	Russie	3e dist. 32
Nuova Eleonora Madre	....	2e dist. 18

BARQUES.

Aniello Galatola	Salerne	3e dist. 26

BRICKS.

Rosalia Smith	....	3e dist. 26

GOELETTES.

Anna M Stammer	....	Southport
Anna E Kranz	Philadelphie	rue 4e
Bella Sara	....	3e dist. 16
Garnock	....	6e dist
Navesohan	Mobile	6e dist

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Haitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Franklin.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynès et Dauphine

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptoir et buvette et vins, liqueurs, etc.

M. et Mme F. Sharp versus Arthur Chapron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,603—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 6 mai 1892, à l'heure ci-après désignée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, coin Bassin et Douane, à 10 heures A. M.,

Un comptoir de grande valeur et buvette, etc.

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale Chartres, à 11 heures A. M.

Un assortiment varié de whiskies, vins, liqueurs, etc.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 avril—25 30—mai 6

Succession de George Palfrey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,262—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par C. L. C. Palfrey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

27avril—27 mai 1 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

CAPITALISTES ATTENTION.

Les grandes bâtisses à deux et trois étages solidement construites connues précédemment comme le PELICAN WAREHOUSE, Maintenant occupées par HENDERSON'S SUGAR REFINERY, Et faisant face aux rues Commerce, Notre-Dame et Girod, se composant de près de la moitié de l'ilet, rapportant $2,000 par an.

La grande bâtisse en briques à deux étages solidement construite coin Tchoupitoulas et Notre-Dame connue comme le RAINBOW WAREHOUSE.

La grande bâtisse en briques à un étage solidement construite rue Tchoupitoulas, entre Julie et Notre-Dame, attenant au Rio Warehouse et connue comme le INDIA WAREHOUSE.

Coin Chartres et St-Louis, en face l'Hôtel Royal, la grande bâtisse à trois étages et mansardes occupée au rez-de-chaussée comme magasins et en haut comme résidences.

Francis Frederick Steenackers

—vs.—

Josephine Eliza L. Pargoud.

Pour un Partage.

No 35,372—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 14 mai 1892, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 11 avril 1892 par l'Honorable M. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir—

Le India Warehouse.

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une bâtisse en briques solidement construite connue comme le India Warehouse, et tous les droits, titres voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 124 borné par les rues Tchoupitoulas, Julie, Notre-Dame et Magasine, composée de deux lots de terre désignés par les lettres A et B, et mesurant comme suit, à savoir :

Le lot A mesure 42 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, à une distance de 42 pieds 9 pouces et 4 lignes de la rue Julie, la même largeur dans le fond sur 170 pieds 6 pouces sur chacune des lignes de côté, et le lot B mesure 21 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur sur la ligne du fond. 170 pieds 6 pouces sur la ligne de séparant du lot A, et la même profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Notre Dame, le tout au pied américain. Vendu sujet à un bail à MM. John Holmes & Co, jusqu'au 30 septembre 1892, à raison de $40 par mois.

Le Pelican Warehouse occupé par la Henderson's Sugar Refinery.

2° Une certaine lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant de bâtisses solidement construites à deux et trois étages et leurs améliorations connues comme le Pelican Warehouse, et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages lui appartenant ou qui en dépendent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 58, borné par les rues Commerce, Girod, Notre Dame et Nouvelle Levée, mesurant 235 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Commerce, 82 pieds 5 pouces de profondeur et de face à la rue Girod, 92 pieds 9 pouces de profondeur et de face à la rue Notre Dame et 237 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Notre-Dame, le tout au pied américain, vendu sujet à un bail à Wm Henderson, Esq. jusqu'au 30 septembre 1892 à raison de $3000 par an payable mensuellement.

Le Rainbow Warehouse.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une bâtisse en briques à deux étages, et tous les droits, voies, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent, connue comme le Rainbow Warehouse, et située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 125, borné par les rues Notre Dame, Tchoupitoulas, Girod et Magasine, comprenant cinq lots de terre numérotés 1, 2, 3, 4 et 5, mesurant ensemble 128 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 101 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Notre-Dame, 77 pieds 8 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne extérieure ou principale à la rue Girod du lot No 5, et 174 pieds et 4 lignes dans le fond, touchant à une allée de 12 pieds 1 pouce de face et largeur à la rue Notre-Dame, et s'étendant dans le fond des dits cinq lots à la projection des autres lignes du lot No 5, sur laquelle elle a une largeur de 10 pieds 2 pouces. Les bâtisses portent les Nos 151, 153, 155, 157, 159 de la rue Tchoupitoulas. Le No 159 ou lot No un forme l'encoignure des rues Notre Dame et Tchoupitoulas, et aussi le droit et titre à la dite allée, de même qu'il existe pour le propriétaire actuel, aussi sujet à un bail à MM. John Holmes & Co, jusqu'au 30 septembre 1892 à $60 par mois.

Coin des rues St-Louis et Chartres.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 27, borné par les rues Chartres, St-Louis, Decatur et Toulouse, mesurant 65 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles, et de face à la rue St Louis de 104 pieds 9 pouces, au pied américain. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages avec mansardes, le rez de chaussée est occupé par une épicerie, un atelier de fruits, un cordonnier et un ferblantier, au premier et il y a 6 chambres, et galerie derrière, au second il y a 6 chambres, 2 cabinets et galerie derrière et 7 chambres dans les mansardes, et une cuisine en briques à deux étages, avec 4 chambres, waterworks, lieux d'aisances, etc. etc. les dites bâtisses portant les numéros municipaux 116, 118 et 120 rue Chartres.

L'encoignure des rues St-Louis et Chartres occupée par Jean Kuiné comme épicerie, est vendue sujet à un bail en sa faveur, expirant le 30 septembre 1892 à raison de $35 par mois, le reste de la propriété est sans bail, loués par mois, et rapporte $50, faisant un revenu total de $85 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date, avec toutes les autres clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1892 en addition de leurs enchères, et feront un dépôt de dix pour cent comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant M. V. Dejan, notaire, aux frais des acquéreurs.

12avril—12 13 16 23 30 mai7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur.

Un coin des mieux situés. Bâtisse en briques à deux étages, coin des rues Dauphine et St-Philippe, où est établie une boulangerie depuis plus de 25 ans.

SUCCESSION DE JEAN CASALÉ.

No 34,888—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans en date du 16 février 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété et les effets ci après décrits, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Dauphine et Bourbon formant l'angle des rues St-Philippe et Dauphine, et mesurant 60 pieds de façade rue St-Philippe, sur 75 pieds de profondeur et de façade rue Dauphine. Les améliorations consistent en deux bâtisses en briques à deux étages, où est établie depuis les dernières 25 années une boulangerie.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Chs J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26—avril 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée dans le Quatrième District de cette ville.

No 513 1/2 rue St-André,

Entre Liberté et Howard.

Succession de Timothy McCarthy.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 34,904.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 mars 1892, et pour le compte de la dite succession—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4ème district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-André, Liberté, Félicité et Howard, mesurant, au pied américain, 17 pieds 1 pouce de face à la rue St-André sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles, désigné comme No 513 1/2 rue St André. Les améliorations consistent en une résidence en bois à un étage avec galerie de façade et deux chambres, une bâtisse à deux étages en bois sur le fond avec quatre ou cinq chambres, cave, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 avril—2 9 16 23 30—mai 7